



**PRÉFÈTE  
DU LOIRET**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **WEBINAIRE – « CAFÉS ENR »**

## ***PRÉSENTATION DES OUTILS CARTOGRAPHIQUES***

Mardi 27 Juin 2023

# Calendrier loirétain



5 mai : Webinaire pour CM PCAET

16 mai : envoi mail aux communes / EPCI pour préciser la mise à disposition d'outils sur site internet préfecture + invitation aux réunions d'arrondissement

1er juin : envoi par mail aux communes et EPCI d'un courrier de Mme la Préfète (lien carte, fiche EPCI, cadre d'élaboration)

1ère quinzaine de juin : réunions d'arrondissement (5 juin SPM, 7 juin SPO, 14 juin SPP)

→ présenter la loi

→ détailler le travail attendu de définition des zones d'accélération

2ème quinzaine de juin : Visites d'installations EnR (26 juin : site méthanisation à Varize (28)

– 28 juin : parc éolien à Neuville/Aschère ; 3 juillet : centrale PV Mézières)

Webinaires réguliers

# Contenu du PAC



Portail national  
de données

+ fiches EnR à venir

Carte interactive

Fiche info EPCI

Cadre d'élaboration

- Contraintes à prendre en compte

- Informations générales

- Outil de dessin des zones

- Objectifs nationaux, régionaux

- Etat des lieux des consommations

- Etat des lieux des EnR

- Précisions sur les modalités de définition des zones d'accélération

- ressources complémentaires (liens)



# Données disponibles

[Lien vers la carte interactive](#)

- Informations générales - **points de vigilance**

- Etat des lieux des EnR (localisation des projets en service et autorisés)  
+ complétés avec connaissance des projets en instruction et vus en pole EnR listés dans la fiche EPCI

- Secteurs présentant un intérêt pour la biodiversité (ZNIEFF, Natura) - Distingo ZPS et ZSC Chiro car incompatible avec zones favorables pour l'éolien

- Pré-localisation des zones humides

- Zones artificialisées

Batiments d'activités de plus de 1000m<sup>2</sup> / Parking de plus de 1500m<sup>2</sup> / Friches / Equipements

- Identification possible, concernés en partie par obligation réglementaire
- secteurs à privilégier

- Contraintes (patrimoine / PPRI / biodiv...)

# Présentation des fonctionnalités

## Lien vers la carte interactive

- limites communales
- zones de dessin / génération du lien / export du lien
- possibilité export de génération de pdf
- outils de calcul

# Zones d'accélération - Photovoltaïque

Zones d'accélération pour le **photovoltaïque** :

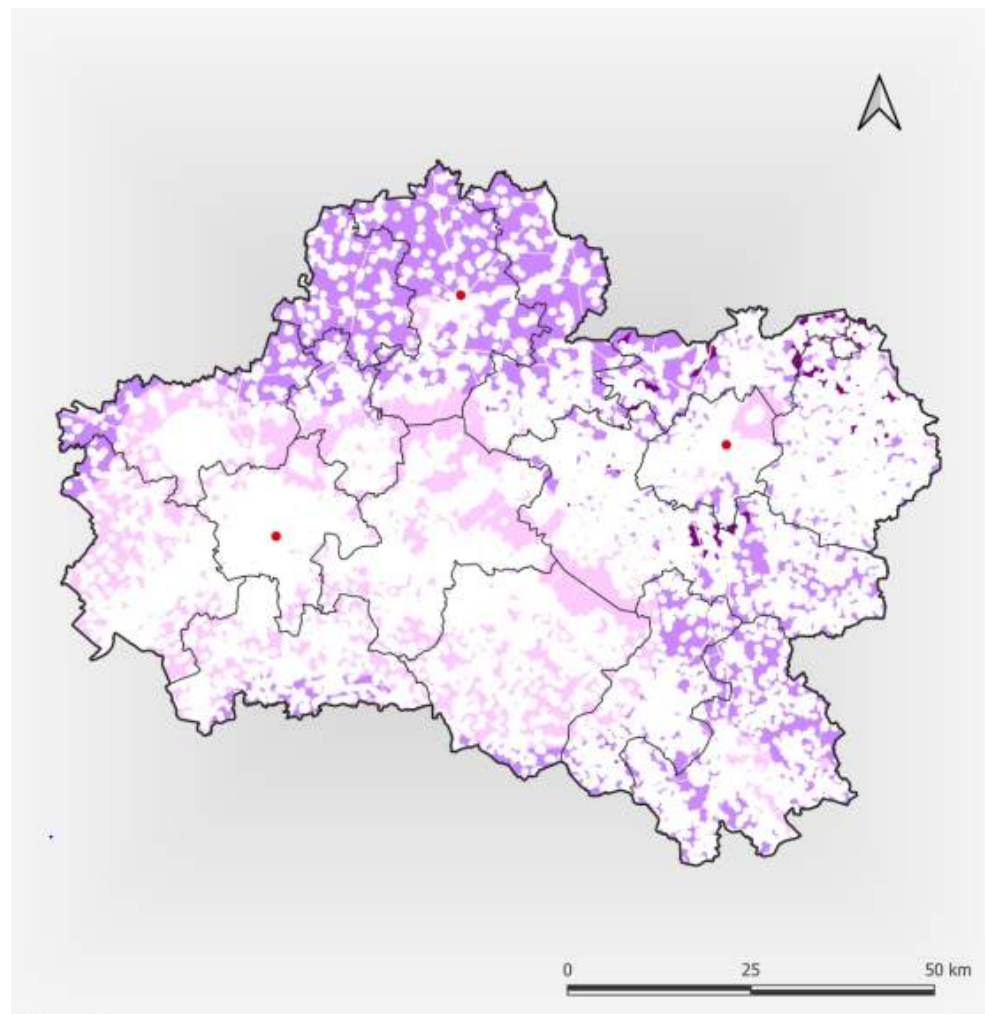
- identification de foncier favorable au développement du PV au sol : friches agricoles, friches industrielles, foncier artificialisé
- identification des postes sources, disponibilités et tampons de distance
- identification de contraintes fortes : PPRI, réserve naturelle, sites MH
- cadastre solaire (à venir, niveau national)

# Zones d'accélération - Eolien







Zones d'accélération pour l'éolien :

La **carte des zones favorables** : travail de synthèse des enjeux (patrimoine, habitations, biodiversité, etc) et identification des zones favorables réalisé au niveau régional

+ contraintes réglementaires introduites avec la LAER : **pas de zone d'accélération pour l'éolien en ZPS + ZSC Chiro**



## Légende

-  3 : FAVORABLE SOUS RÉSERVE DE LA PRISE EN COMPTE D'ENJEUX LOCAUX
-  2 : FAVORABLE SOUS RÉSERVE DE LA PRISE EN COMPTE D'ENJEUX
-  1 : FORTS ENJEUX AVÉRÉS
-  0 : ENJEUX RÉDHIBITOIRES
-  Préfectures / Sous-préfectures
-  EPCI

Sources :  
ADMIN EXPRESS® ©IGN - janvier 2023 ;  
BD TOPO® ©IGN - juin 2021 ;  
DREAL Centre-Val de Loire ;  
©IGN ; INPN ; Météo France ; Ministère des Armées ;  
Ministère de la Culture ; PRA pour les chiroptères ; UDAP du Cher.

Réalisation : SCATEL/MMCD - SCATEL/DEAC

Date : 2 mars 2023

45\_20230303\_\_sysbase\_enjeux\_dpt



# Zones d'accélération - Eolien

## **Travail de cartographie des zones favorables au développement de l'éolien**

### Contexte

Conseil de défense écologique du 08/12/2020

- pour une meilleure répartition de l'éolien sur le territoire

Instruction du gouvernement du 26/05/2021 sur la planification territoriale et l'instruction des projets éoliens

- Elaborer une cartographie non contraignante des zones favorables au développement de l'éolien, afin de sécuriser l'atteinte des objectifs de la PPE/SRADDET

### Déroulé des travaux

Été 2021 – Travail collaboratif interservices de l'État sous pilotage DREAL et points réguliers avec le Conseil Régional

Novembre-décembre 2021 : cycle de réunions de concertation « Filière professionnelle », « Associations » et « Collectivités - territoires », 24 contributions, 108 observations

Février 2022 : point d'étape à l'occasion de la plénière de l'ACTE

Mars 2022 – janvier 2023 : phase d'harmonisation nationale

Février 2023 : achèvement de la cartographie régionale

Mars 2023 – présentation aux acteurs (réunion sous l'égide de l'ACTE)

**Au final, cette cartographie constitue un outil d'aide à la définition des zones d'accélération de l'éolien**

---

# Zones d'accélération Éolien

Lien disponible sur le site internet  
de la Préfecture :

<https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/carte-des-zones-favorables-au-developpement-de-l-a4604.html>

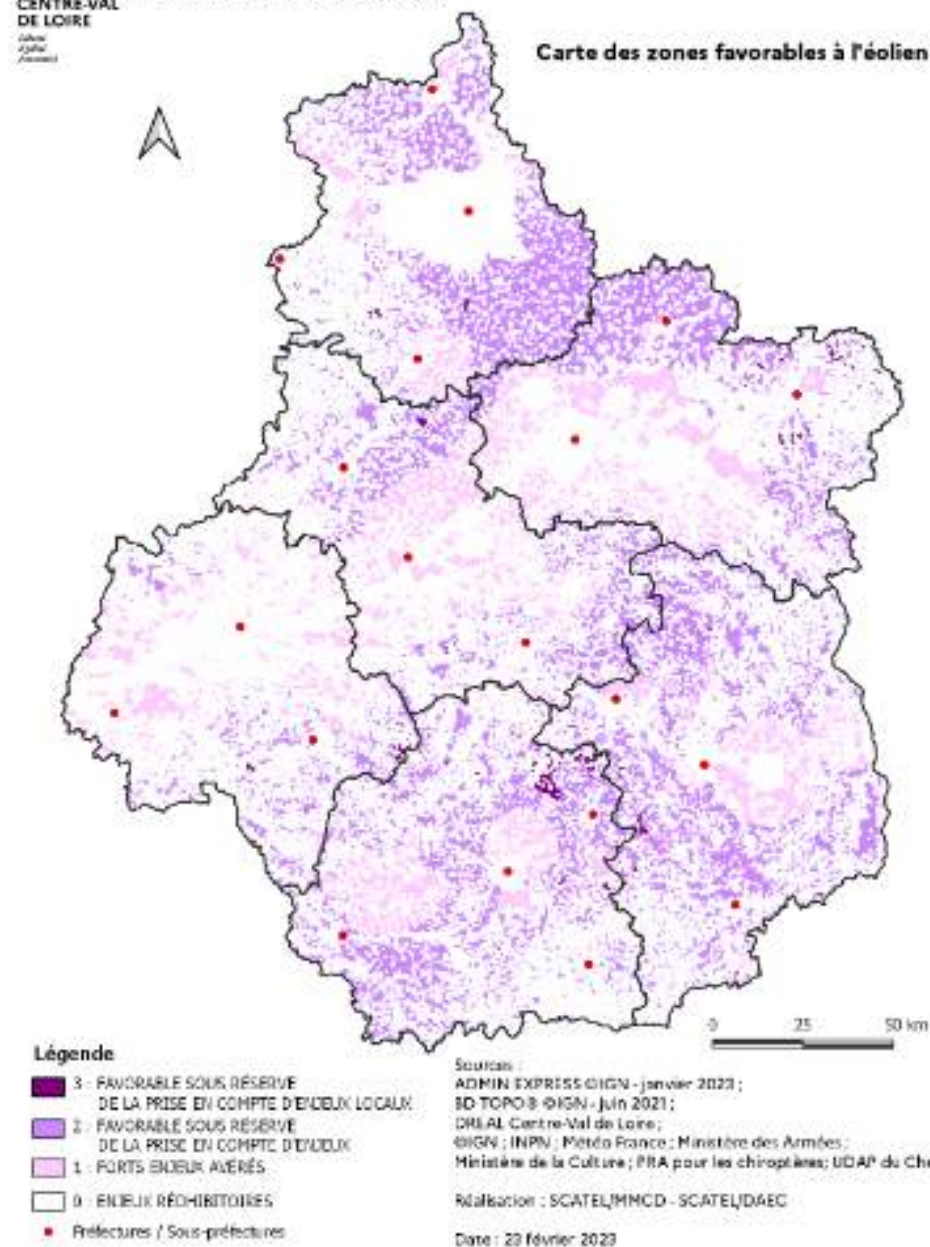
Accédez ci-après :

→ aux portails cartographiques :

- La [carte régionale](#) des zones favorables à l'éolien, via le portail cartographique dynamique
- La [carte nationale](#) des zones favorables à l'éolien
- Notre rubrique "[Accès aux données de la DREAL](#)"

→ aux documents en téléchargement :

- ☽ [Comprendre la carte des zones favorables au développement éolien ; 2023 ; 20p. \(PDF - 1.5 Mo\)](#)
- ☽ [Mode d'emploi du portail cartographique v1.1 ; 06/06/2023 ; 12p. \(PDF - 1.8 Mo\)](#)
- ☽ [Carte régionale des zones favorables en format image \(PDF - 261.1 ko\)](#)
- ☽ [Développement harmonieux de l'éolien terrestre ; Conseil de défense écologique ; déc.2020 ; 4p. \(PDF - 830.2 ko\)](#)



# Présentation de la carte interactive des zones favorables de l'éolien Centre Val de Loire

- **Carte indicative et non-opposable de synthèse par superposition des enjeux**
- Traduit la plus ou moins grande difficulté à faire aboutir un projet éolien sur un territoire donné.
- 4 zones – les 2 codes couleurs les plus foncées représentent les zones favorables

Nom de la zone	Légende
Zone où le développement de l'éolien est impossible du fait d'une interdiction réglementaire stricte	ENJEUX REDHIBITOIRES
Zone où le développement de l'éolien sera difficile du fait de la présence de forts enjeux avérés	FORTS ENJEUX AVÉRÉS
Zone où des enjeux ont été identifiés et devront être pris en compte	ZONE FAVORABLE SOUS RÉSERVE DE LA PRISE EN COMPTE D'ENJEUX
Zone où des enjeux locaux ont pu être identifiés et devront être pris en compte	ZONE FAVORABLE SOUS RÉSERVE DE LA PRISE EN COMPTE D'ENJEUX LOCAUX

- ✓ Enjeux pris en compte
  - Protection des espaces naturels et ensembles paysagers
  - Protection du patrimoine historique et culturel
  - Préservation de la biodiversité
  - Sécurité publique
  - Activités humaines (habitations) et cadre de vie
- ✓ Enjeux non pris en compte
  - Potentiel éolien (vent)
  - Problématique de saturation visuelle et les parcs existants
  - Zones destinées à l'habitat définies dans les documents d'urbanisme

# Présentation de la carte interactive des zones favorables de l'éolien Centre Val de Loire

Démo Carto éolien

# Conseils / points de vigilance pour définir les zones d'accélération pour éolien ?

## Zones d'accélération pour l'éolien :

- raisonner en nombre de mats ;
- une éolienne de 180 m avec un rotor de 150 m c'est une puissance de 4 MW à 5,7 MW selon les modèles ;
- distance inter-éoliennes minimale pour éviter les effets de sillage: 400 m pour machines de 150 m, 550 m au-delà de ce gabarit ;
- compte tenu des caractéristiques paysagères du Loiret, identifier des secteurs propices à l'implantation dense avec de nombreux mâts (implantation en bouquets – organisation en quadrillage) et la densification autour des mats existants quand il y en a ;
- laisser des espaces de respiration entre ces zones potentiellement denses ;
- prendre en compte les projets connus et soutenus par les élus qui seraient en zones favorables ;
- prendre en compte les possibilités de raccordement en lien avec ENEDIS et RTE, qu'elles soient en région ou en dehors ;

Point de vigilance : la carto éolien n'a pas pris en compte les zones destinées à l'habitation définies dans les documents d'urbanisme mais seulement la distance d'éloignement réglementaire de 500 m autour des habitations existantes.

# Zones d'accélération - Photovoltaïque

Zones d'accélération pour le **photovoltaïque** :

- identification de foncier favorable au développement du PV au sol : friches agricoles, friches industrielles, foncier artificialisé
- identification des postes sources, disponibilités et tampons de distance
- identification de contraintes fortes : PPRI, réserve naturelle, sites MH
- cadastre solaire (à venir, niveau national)

# Prochains webinaires Et thématiques pressenties

6 Septembre 13h30 – 14h30 : Méthanisation

19 Septembre 11h30 – 12h30 : Potentiel de développement des  
EnR thermiques (*A confirmer*)

3 octobre 11h30 – 12h30 : Avancées des travaux





**PRÉFÈTE  
DU LOIRET**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Adresse dédiée : [acceleration-enr@loiret.gouv.fr](mailto:acceleration-enr@loiret.gouv.fr)



# MERCI DE VOTRE ATTENTION

